

Ils étaient 6 pour cette présentation à la presse de leurs résultats sous forme de 21 recommandations.

## **21 recommandations**

Seront-elles toutes retenues par les décideurs économiques et politiques du département des Alpes-Maritimes ? Certes non, « mais si 4 à 5 l'étaient, ce serait déjà un succès », assure Pierre Ippolito, président de l'UPE 06. Ce dernier a souligné « la contribution exceptionnelle de plus de 100 intervenants ayant participé à cette étude ». L'Institut Montaigne et son représentant, Baptiste Larseneur, se sont appuyés pour mener à bien ce travail par le cabinet STAN qui avait mandaté son président, Nicolas Barthe et son directeur régional, Jean de Mendiguren. Enfin pour compléter le plateau, deux chefs d'entreprise très concernés, Chloé Lepeltier-Letitre pour Connectica, et Florian Mersch pour Babilou Sud-Est, tous deux membres du COPIL, le comité de pilotage de cette action. Mais de quoi s'agit-il ? « Comprendre le territoire à l'horizon 2040 et identifier les défis à relever autour de 4 convictions : le 06 doit s'adapter à la réalité de son vieillissement, le 06 doit diversifier son économie trop dépendante du tourisme, le 06 doit desserrer les contraintes géographiques en matière de transports et de logements avec des filières d'excellence, et le 06 doit travailler à une meilleure collaboration entre les différentes collectivités locales... ».

## **4 axes : démographique, économique, géographique, et politique**

Sur le premier axe du vieillissement démographique, nous retiendrons « le renforcement des relations internationales autour du développement de l'enseignement supérieur », avec son corollaire « l'expérimentation d'un dispositif d'accueil clé en main pour les étudiants doctorants internationaux associant les entreprises ». Sur l'économie, « la création d'un label du tourisme durable azuréen focalisé sur le Moyen et Haut pays » ou « un salon annuel MedTech (comme Vivatech à Paris) sur l'innovation en matière de santé, un campus Cyber pour structurer la filière, la généralisation de l'énergie solaire ou encore une structure pouvant coordonner les offres culturelles entre Nice, Cannes et Antibes » apparaissent comme les propositions les plus intéressantes. À propos de l'axe 3 sur desserrer les contraintes, osons « l'élargissement des avantages fiscaux du logement intermédiaire à l'ensemble des réhabilitations d'immeubles anciens (et pas seulement aux immeubles de bureau) ainsi que l'octroi à titre expérimental d'un avantage fiscal aux personnes âgées accueillant un étudiant ». Enfin, sur les coopérations intercommunales, sujet ô combien

délicat dans les Alpes-Maritimes, la création d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) unique (6 AOTUs actuellement) remplaçant le SYMITAM, semble se corroborer avec la création d'une ligne de type RER entre Nice et Monaco si chère au président de la République et à celui de l'UPE 06. Ce dernier va poursuivre ses rencontres avec les responsables de différentes collectivités, un nouveau point presse étant prévu début janvier 2023.

**Pascal Gaymard**

### **Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité